



Association de Solidarité des Anciens Personnels  
Université de Lille

Bulletin d'adhésion

(Remplir un bulletin par adhérent)

Titre :      Nom :      Prénom :

Nom de naissance :      Date de naissance :

**Si actif de moins de 60 ans, merci de cocher cette case :**

**Votre demande d'adhésion sera alors soumise à l'avis du CA.**

Adresse :

Tel fixe :      Tel mobile :

E-Mail (pour que l'ASAP vous transmette les infos) :

Date de départ en retraite :

**Activité professionnelle avant la retraite (à remplir même si non universitaire) :**

Etablissement, Organisme... :  
Fonction :  
CAMPUS :  
Laboratoire :

**Passe-temps favori, implication dans une association, autre renseignement :**

**Souhaite :**    Adhérer                    OUI\*                    NON\*

Au titre de :  Membre de plein droit et associé \*\* (cotisation 20 euros)  
 Membre bienfaiteur : don à l'association (cotisation supérieure à 20 euros)

**Droit à l'image :** *Sur la revue de l'ASAP et sur le site Web, des comptes-rendus d'activités sont parfois accompagnés de photos. Autorisez-vous la publication de celles-ci, si vous y figurez ?*  
OUI \*                    NON \*

**Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles :** *Vos données personnelles collectées lors de votre adhésion sont utilisées pour la gestion de l'association et des activités. Vous pouvez demander leur effacement ou leur modification sur simple demande adressée à l'ASAP.*

\* **Rayer les mentions inutiles**

\* **Paiement uniquement par chèque libellé à l'ordre de ASAP-UL (de préférence un chèque par couple)**

**\*\* Pour des raisons de sécurité et d'assurances, la cotisation des conjoints est obligatoire en cas de participation aux voyages, sorties... Elle est requise pour tous lors des votes en AG.**

---

**Ne rien écrire dans cette case**

Identifiant      Code type :

Mis à jour dans la base le :

Vous souhaitez vous inscrire à l'Association de Solidarité des anciens Personnels de l'Université de Lille. Bienvenue !  
Voici quelques informations.

La cotisation est de 20 euros par personne et par année civile (1/1 au 31/12).

Vous pouvez, en plus de la cotisation, faire un don au bénéfice des activités de solidarité de l'ASAP.

Si par exemple, vous versez 30 euros, la différence 10 euros sera affectée aux activités de solidarité de l'ASAP et un reçu fiscal, correspondant à votre don, vous sera adressé. Ce reçu vous permet d'obtenir, à ce jour une réduction d'impôts de 66%.

Toutefois les primo-adhésions effectuées à partir de septembre sont dispensées de la cotisation pour l'année en cours (sauf si conjoint déjà antérieurement adhérent).

#####

Pour diffuser nos informations, nous utilisons le courrier électronique.

En nous communiquant votre adresse mail vous recevrez donc :

- Chaque trimestre le programme des activités et chaque semaine des informations d'actualité sur la liste de diffusion **ASAP-infos**.
- De même, par la liste **ASAP-Carnet** vous serez informés de la disparition de collègues ou anciens collègues.
- La plupart de ces informations sont accessibles sur le **site web de l'ASAP** ainsi que l'agenda des différentes activités : <https://asap.univ-lille.fr>

Les personnes n'ayant pas d'accès à l'Internet recevront ces informations par courrier postal sur simple demande.

Il va de soi que vous pouvez vous désinscrire, à tout moment, de l'une ou l'autre de ces listes.

Le bureau de l'ASAP.

#####

ASAP Bâtiment P7 Cité Scientifique 59655 VILLENEUVE d'ASCQ - tel : 06 58 03 76 53  
<https://asap.univ-lille.fr/>